

## «L'aérien ne doit plus faire partie des rêves d'enfants aujourd'hui» : la maire de Poitiers reconnaît une «maladresse»

Léonore Moncond'huy avait prononcé cette phrase lors d'un conseil municipal après avoir supprimé les aides municipales aux deux aéroclubs de la ville. Une position qui lui avait fortement été reprochée par de nombreux responsables politiques.

Par Marie-Liévine Michalik

Publié à l'instant



Léonore Moncond'huy est maire EELV pour la ville de Poitiers depuis juillet 2020. JOEL SAGET / AFP

L'heure est au *mea culpa* pour Léonore Moncond'huy, maire EELV de Poitiers. Après avoir lancé une polémique en déclarant que «*l'aérien ne doit plus faire partie des rêves d'enfants aujourd'hui*», elle est revenue mercredi 7 avril sur ses mots en admettant «*une maladresse*». Au micro de RTL, elle a reconnu que la réduction du trafic aérien et leur empreinte écologique «*est une cause qui mérite d'être défendue avec des termes plus adroits*».

Quelques jours plus tôt, lors d'un Conseil municipal, l'édile de 31 ans s'était opposée au financement des deux aéroclubs de la ville, «à hauteur de 4000 euros, a-t-elle précisé. Soit 2% du budget des clubs». Elle avait alors jugé «indécent» d'accoler «rêve d'enfant et le fait de sauver des clubs aériens», en pointant ainsi du doigt leur participation au programme «Rêve de gosse» de l'association des Chevaliers du ciel, qui permet à des enfants handicapés de faire un tour en avion.

Dans sa ligne de mire, le trafic aérien, qui représente, en dehors du temps de pandémie, 1,9% des émissions mondiales de CO2. Une pollution qu'il faut nécessairement réduire, pour la maire de Poitiers, et cela commence par des petites actions symboliques. «*Mon propos n'est pas de dire arrêter de voyager, s'est-elle défendu. On peut voyager sans excès, pour des voyages qui nous font vraiment plaisir*». Elle souhaite ainsi changer les habitudes des Français pour limiter le réchauffement climatique à 2 °C, et cela passe notamment par la réduction de l'empreinte carbone. Selon la stratégie nationale «bas carbone» du gouvernement, publiée en octobre dernier, pour atteindre les objectifs, un citoyen doit diviser par 4 sa production de CO2.

## Faire rêver les enfants autrement

«*Le futur des enfants dans une France avec 5 et 6 degrés de plus sera bouleversé et leurs rêves aussi*», a ajouté Léonore Moncond'huy. Sur Twitter, le 3 avril dernier, elle aspirait à «*un nouvel imaginaire*» et à «*de nouveaux rêves*» pour les «*enfants d'aujourd'hui*» que l'homme du XXI<sup>e</sup> siècle doit inventer, «*comme Saint-Exupéry et tant d'autres*» l'ont fait.